

Annulation de la reconstitution de la Bataille des Plaines

Une bonne décision, mais pour les mauvaises raisons



PHOTO : Gilbert Bochenek

On ne peut qu'accueillir favorablement la décision de la Commission des champs de bataille nationaux d'annuler la reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham ainsi que le bal masqué qui devait suivre. Il est clair que la décision du président de la Commission, André Juneau, d'annuler la reconstitution, dépassait de loin les prétentions strictement de sécurité soulevées en regard de cette bataille historique.

André Juneau doit reconnaître que son projet de reconstitution était porteur de division et de mécontentement. Il s'agit d'une opération de visibilité pour le gouvernement fédéral, qui visait à célébrer la conquête anglaise. Cela rendait la reconstitution inacceptable pour les Québécoises et les Québécois.

Le président de la Commission se pose en victime de machinations qui auraient voulu détruire son projet en donnant une dimension

» SUITE EN P. 2

VISITEZ-NOUS SUR LE WEB

www.bloquebécois.org



Annulation de la reconstitution de la Bataille des Plaines

« SUITE DE L'ARTICLE DE LA PAGE 1

politique aux « célébrations » du 250^e anniversaire de la Bataille des plaines d'Abraham. Il est quelque peu ironique que le président de la Commission tente toujours de nous convaincre de la pureté de ses intentions alors qu'on a pu constater dans les médias depuis quelques semaines qu'André Juneau est vendu depuis très longtemps à la stratégie de visibilité du gouvernement fédéral.

PENSÉE DANS LE CADRE DES COMMANDITES

Dans les faits, la reconstitution de la Bataille des Plaines a été pensée et conçue dès 1998, en plein cœur du programme des commandites, et dans un strict but de propagande. Or, dans un tel contexte, il est certain que la pertinence de transférer au gouvernement du Québec la gestion de ce morceau de notre patrimoine que sont les plaines d'Abraham est à envisager.

L'incident soulève des questions importantes sur les motivations qui ont mené à sa planification et sur les coûts qui sont engendrés. C'est pourquoi le Bloc Québécois maintient la nécessité de sommer le président de la Commission des champs de bataille nationaux à comparaître devant le Comité permanent du patrimoine afin qu'il nous apporte des réponses.

Compte tenu du passé d'André Juneau et de ses réactions depuis le début des protestations, il semble nécessaire de garder l'œil ouvert pour la suite des choses. C'est pourquoi le Bloc Québécois continuera à surveiller le dossier de très près. Le Bloc Québécois a ainsi mis sur pied un comité pour s'assurer que les priorités des Québécoises et des Québécois soient dorénavant prises en compte durant les activités du 250^e. Le président de ce comité, le porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Affaires intergouvernementales, Jean

Dorion, sera par ailleurs toujours disponible pour toutes les associations de circonscription désireuses d'en connaître davantage sur les enjeux soulevés par cette affaire.

LA MANIF EST MAINTENUE

Soulignons enfin que la grande manifestation prévue sur la colline parlementaire à Ottawa le dimanche 22 février aura toujours lieu. L'invitation est lancée à tous afin de passer un message clair au gouvernement fédéral selon lequel nous n'accepterons plus d'être manipulés et bafoués, encore moins chez nous! C'est un rendez-vous à compter de 13 h 30.

Tournée du FJBQ

Consultez

www.jaffichemonindependance.org



Votre signature peut faire la différence

101
Au Québec,
c'est en
français que
ça se passe!





Les affaires parlementaires

CISR : LES DROITS LINGUISTIQUES NE SONT PAS UN LUXE



Le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Citoyenneté et d'Immigration et député de Jeanne-Le Ber, **Thierry St-Cyr**, a fait adopter à l'unanimité une motion en vue de dénoncer les difficultés qu'éprouvent certains demandeurs à être défendus dans la langue de leur choix devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR).

« En dépit du souhait de son client, l'avocat Stéphane Handfield s'est récemment vu refuser à Montréal le droit fondamental de plaider en français devant la CISR, bien qu'il ait respecté toutes les dispositions prévues par la Loi. Je ne peux comprendre que des difficultés comme celles rencontrées par M^e Handfield surviennent alors même que son client, en enquête sur admissibilité, manifeste la volonté d'être défendu en français afin d'obtenir les meilleures conditions pour assurer sa défense. Maintenant que les députés conservateurs ont appuyé la motion, le ministre doit agir », a déclaré **Thierry St-Cyr**.

WWW. POUR EN SAVOIR PLUS

Droits des travailleurs : LE PCC ATTAQUE SOURNOISEMENT



« Les conservateurs de Stephen Harper profitent de la crise économique pour justifier leur décision de réduire les augmentations de salaire prévues pour les employés de la fonction publique. Le gouvernement conservateur renie ses engagements pris dans le cadre d'une convention collective signée de bonne foi par les deux parties. Il ne s'agit rien de moins que d'une autre manœuvre sournoise des conservateurs pour s'attaquer aux droits des travailleuses et des travailleurs », a dénoncé le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Travail et député de Rivière-des-Mille-Îles, **Luc Desnoyers**.

« Par ailleurs, le Bloc Québécois s'oppose fermement au projet de loi des conservateurs qui fait de l'équité salariale un droit négociable s'inscrivant dans une convention collective. Toute femme a droit au même salaire qu'un homme qui accomplit un travail équivalent. Pour s'assurer que l'équité salariale soit effective pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs québécois, le Bloc Québécois déposera un projet de loi proactif sur l'équité salariale tel qu'il en existe un au Québec », a expliqué le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Travail.

WWW. POUR EN SAVOIR PLUS

Crise économique : ON EST LOIN D'UNE SOLUTION



« Le plan budgétaire conservateur est loin de répondre aux besoins du Québec et il est loin d'être adéquat pour combattre la crise économique. C'est aberrant de constater que, alors qu'aux États-Unis on parle déjà d'une deuxième vague de crédits afin de stimuler l'économie, à Ottawa le gouvernement Harper vient tout juste de faire connaître des mesures qui sont nettement insuffisantes et qu'il n'a, du reste, même pas mises en œuvre à ce jour », a déploré aujourd'hui le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Finances et député de Saint-Maurice-Champlain, **Jean-Yves Laforest**.

« L'aéronautique est au Québec ce que l'automobile est à l'Ontario. Or, le budget ne répond aucunement aux besoins de l'aéronautique, qui réclame des crédits remboursables à la recherche et au développement. Après Bell Hélicoptères et Bombardier Aéronautique, voilà que Pratt & Whitney annonce plusieurs centaines de mises à pied. L'Association des industries aérospatiales avait pourtant prévenu le gouvernement qu'elle avait besoin des 200 millions de dollars promis par le premier ministre lors des dernières élections », a lancé son collègue porte-parole en matière d'Industrie, Petite entreprise et Tourisme et député de Chicoutimi-Le Fjord, **Robert Bouchard**.

WWW. POUR EN SAVOIR PLUS

Nicolas Sarkozy : LA RÉALITÉ DU QUÉBEC...



Le leader parlementaire du Bloc Québécois, **Pierre Paquette**, a réagi à la lettre du président français Nicolas Sarkozy, qui répondait à la lettre envoyée le 4 février dernier par les leaders souverainistes. « Sur un ton fraternel, M. Sarkozy rappelle que la relation entre la France et le Québec est unique. Il souligne également que les Québécoises et les Québécois, dans la diversité de leurs engagements et de leurs opinions, occupent une place particulière dans le cœur des Français. Enfin, il dit souhaiter un épanouisse-

ment harmonieux tant de la relation France-Québec que de la relation France-Canada, et parle d'une communauté d'action englobant la France, le Québec et le Canada », a résumé **Pierre Paquette**.

« J'aimerais mentionner qu'une telle communauté d'action est tout à fait possible dans certains dossiers, comme la diversité culturelle ou le libre-échange. Cependant, sur bien des questions, les intérêts du Québec et du Canada ne coïncident pas, ce dont le Canada fait trop souvent fi sur la scène internationale. Au Bloc Québécois, nous sommes persuadés que le président français, qui vante la relation unique France-Québec, sera sensible à cette réalité », a conclu **Pierre Paquette**.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)

Accès à l'information : ÉVITER LE DÉSASTRE



La porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Aînés, d'Éthique et d'Accès à l'information et députée de Châteauguay-Saint-Constant, **Carole Freeman**, a fait adopter une motion en vue de mettre en place une nouvelle Loi sur l'accès à l'information. « Le Commissaire à l'information, Robert Marleau, a soutenu que la situation dans les institutions fédérales était au bord de la crise en raison du manque de transparence du gouvernement Harper. Obsédé par sa volonté de

tout contrôler, Stephen Harper est vraiment en train de faire dérailler le processus de l'accès à l'information. La situation frôle maintenant le désastre », a expliqué **Carole Freeman**.

« La motion adoptée au comité permettra de réformer la Loi sur l'accès à l'information en réduisant le champ d'application du principe du secret, en élargissant le pouvoir de surveillance du Commissaire et des tribunaux, et en accroissant les mesures incitatives qui favorisent la conformité et les sanctions punissant la non-conformité », a conclu **Carole Freeman**.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)

Listériose : UN SOUS-COMITÉ PREND LE RELAI



Tel que proposé par le Bloc Québécois le 23 janvier dernier, le Comité permanent de l'Agriculture et Agroalimentaire créera un sous-comité chargé de réaliser une étude plus approfondie sur la crise de la listériose. « Voilà une suite logique des travaux entrepris en août dernier considérant que le gouvernement ne donne pas les coudées franches à Sheila Weatherill pour réaliser une enquête exhaustive sur la crise de la listériose », a commenté **André Bellavance**, député de Richmond-Arthabaska et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Agriculture et Agroalimentaire.

Vice-président du Comité permanent de l'Agriculture et Agroalimentaire, **André Bellavance** a expliqué que le sous-comité sera formé pour étudier la salubrité alimentaire. « Puisque le gouvernement conservateur ne prend pas ses responsabilités, le comité devait se pencher sur les effets de cette crise sur le secteur de l'agroalimentaire. En confiant cette enquête spécifique aux soins d'un sous-comité, le Comité permanent pourra entreprendre l'étude d'autres dossiers touchant l'agriculture », a-t-il ajouté.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)



En provenance du parti

La députée de Laval avec son nouvel exécutif

C'est au restaurant les Serres Manhattan à Laval que s'est déroulé l'Assemblée générale du Bloc Québécois de Laval le dimanche 15 février dernier. Plus de 50 membres étaient présents afin d'élire l'exécutif et d'adopter les rapports financier et celui de la dernière campagne électorale. Dans son discours suivant son élection, le nouveau président, M. Benoit Larrivière, a indiqué que la priorité des membres devait être le recrutement et le financement afin de maintenir la force du Bloc Québécois dans la circonscription. Il a également élaboré sur les nouvelles technologies qui ont été utilisées durant la dernière campagne qui ont grandement contribué au succès électoral.



Sur la photo, on reconnaît **Gilles Marchand** (conseiller), **Lotaire Rivert** (conseiller), **Nicole Demers**, **Benoit Larrivière** (président), **Marie-Claude Gervais** (conseillère) et **Annick Fortin** (conseillère). Absents lors de la photo : **Georges Tsovikian** (vice-président), **France Desroches** (conseillère), **Ghislaine Meunier** (conseillère), **Lonel Botezatu** (conseiller).

Le Tour du Bloc

LE BULLETIN DE LIAISON OFFICIEL
DU BLOC QUÉBÉCOIS

3730, boul. Crémazie Est, 4^e étage,
Montréal (Québec) H2A 1B4

Téléphone : 514 526-3000
Télécopieur : 514 526-2868

Faites-nous part de vos assemblées, activités de financement et de circonscription, et autres. Pour ce faire, vous devez nous transmettre la nature, la date, le lieu, l'heure, les personnalités présentes et la personne responsable de l'événement. L'information doit parvenir à la direction des communications **au plus tard le lundi précédant la parution, 17 h.**


Vous devez obligatoirement envoyer vos renseignements par courriel à **Karine Lafontaine**, lafonk@parl.gc.ca.



Vigile contre la guerre en Afghanistan

Les troupes canadiennes auraient quitté l'Afghanistan en février 2009 si les libéraux et le NPD avaient suivi successivement le Bloc Québécois lors des votes sur le retrait des troupes en Afghanistan à la Chambre des communes.

Le député de Jeanne-Le Ber, Thierry St-Cyr, vous invite à souligner dans le recueillement et la paix ce déplorable anniversaire.

Lundi 23 février 2009 à 19h
Église Saint-Charles, salle Boromé
1240, rue Island, Montréal
 Station Charlevoix



Renseignements : Bureau de Thierry St-Cyr, député de Jeanne-Le Ber
Téléphone : 514 496-4885 courriel : stcyr@parl.gc.ca